

VILLE D'AVRILLE -

Conseil Municipal du 16 décembre 2021

Délibération : DEL_2021_102

Objet : Décision modificative de crédits n°3 - Budget annexe Réserves Foncières 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre, à 19h00 le conseil municipal de la commune d'Avrillé s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Maire, en session ordinaire après avoir été convoqué le 9 décembre 2021 conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Jean HALLIGON, Mme Magali BERGUE, M. Hervé PINON, Mme Agnès GALLARD, M. Marc DE SINGLY, Mme Mangala RAULT, M. Philippe POIROUX, Mme Hind RAFFENEAU, M. Laurent VIAUD, Mme Mélanie BOURSIN, M. Alain DELETRE, Mme Maud LE HO, M. Michel FOUCAULT, M. Jean-Claude COSSERON, Mme Régine LE MONNIER, Mme Catherine CESBRON, Mme Alix DE VERNEUIL, Mme Céline GUETTIER, M. Augustin VANBREMEERSCH, M. Florian SANTINHO, Mme Annie RAT, M. François VARLIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Pouvoirs :

M. Patrice LUCAS donne pouvoir à Mme Agnès GALLARD
Mme Séverine CROS donne pouvoir à M. Marc DE SINGLY
Mme Guylène LEBOEUF donne pouvoir à M. Alain DELETRE
M. Michel VERGER donne pouvoir à M. Michel FOUCAULT
Mme Céline TROCHUT donne pouvoir à Mme Magali BERGUE
M. Louis FOGANG donne pouvoir à M. Jean HALLIGON
Mme Sophie BAILLIF-APPLINCOURT donne pouvoir à Mme Mangala RAULT
Mme Dannièle CHEVROTIN donne pouvoir à Mme Alix DE VERNEUIL
M. Philippe BOLO donne pouvoir à M. Augustin VANBREMEERSCH

M. Augustin VANBREMEERSCH, est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

M. Philippe POIROUX expose :

Des modifications de crédits sont rendues nécessaires afin de répondre soit à des obligations légales, soit à de nouveaux besoins.

Je vous propose de retrouver sur le tableau joint les écritures concernées.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération du conseil municipal du 15 décembre 2020 approuvant le budget primitif 2021

Considérant la présentation faite en commission Ressources et Moyens le 8 décembre 2021

- **APPROUVE** la proposition d'effectuer des modifications de crédits à hauteur de 45 000 €
- **AUTORISE** les modifications de crédits listées dans le tableau annexé à la présente délibération

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Avrillé, le 16 décembre 2021
Mme le Maire

Pour le Maire et par délégation*
Philippe POIROUX
Adjoint aux finances, à l'économie
et à l'emploi



FONCTIONNEMENT

chapitre	impu- tation	Dépenses		Recettes		chapitre	impu- tation
		<i>Total opérations de transfert</i>	0,00 €	<i>Total opérations de transfert</i>	0,00 €		
		<i>Total opérations d'ordre</i>	0,00 €	<i>Total opérations d'ordre</i>	0,00 €		
		Besoins nouveaux	0,00 €	Besoins nouveaux	0,00 €		
		TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €		
023		Virement à la section d'investissement	0,00 €				
		Total dépenses de fonctionnement	0,00 €	Total recettes de fonctionnement	0,00 €		
			0,00 €				

INVESTISSEMENT

Opération comptable	impu- tation	Dépenses		Recettes		chapitre	impu- tation
Hors	2138	Acquisitions foncières	45 000,00 €				
100	2312	Démolition de bâtiments	-45 000,00 €				
		<i>Total opérations de transfert</i>	0,00 €	<i>Total opérations de transfert</i>	0,00 €		
		<i>Total opérations d'ordre</i>	0,00 €	<i>Total opérations d'ordre</i>	0,00 €		
		Besoins nouveaux	0,00 €	Besoins nouveaux	0,00 €		
		TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €		
				Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	021	
		Total dépenses d'investissement	0,00 €	Total recettes d'investissement	0,00 €		
			0,00 €				
		DIFFERENCE Recettes - Dépenses	0,00 €				